



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2018-57

24/01/2018

Date de mise en application : 24/01/2018

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 24/01/2018

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Avis de vacance d'un emploi d'inspecteur(trice) général(e) de l'agriculture de 2e classe du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Le 24 janvier 2018

JORF n°0019 du 24 janvier 2018

Texte n°114

Avis de vacance d'un emploi d'inspecteur général de l'agriculture de 2e classe

NOR: AGRS1736762V

Un emploi dans le grade d'inspecteur général de l'agriculture de 2e classe est déclaré vacant dans le corps de l'inspection générale de l'agriculture du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Les conditions de nomination dans ce corps et ce grade sont fixées par le décret n° 2001-1038 du 8 novembre 2001 modifié, portant statut particulier du corps de l'inspection générale de l'agriculture.

Les dossiers de candidatures peuvent être retirés auprès de la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture (tél. : 01-49-55-46-42 / 01-49-55-54-29) et devront être transmis à la secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78, rue de Varenne 75349 Paris 07 SP, dans un délai maximum de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel.